



**PREMIER RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

Troisième session  
de la 60<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 28 mai 2024

<b>COMPOSITION DU COMITÉ</b>	
M. Cullins, président M <sup>me</sup> Anderson-Mason, c.r., vice-présidente M. Dawson M. Allain M. Holder M. Wetmore	M <sup>me</sup> Conroy M. Gauvin M. McKee M. Mallet M. Arseneau

le 28 mai 2024

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 28 mai 2024 à la Chambre du Conseil législatif et étudie les projets de loi suivants, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :

- 31, *Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick ;*
- 43, *Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick ;*
- 44, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par la députée de Fundy-Les-Îles-Saint John-Ouest, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

---

Ryan Cullins, député